



# COMITE DE QUARTIER JEAN JAURES

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION #3

Lundi 20 septembre 2021

De 18h30 à

Salle du 103, rue M. Arnoux

### ETAT DES PRESENCES

#### PRESENTS

M. Jérôme PEYROU, Mme Anne-Sophie VALENTIN, M. Nathan SANJAKDAR, M. Thibault D'HARCOURT, M. Mihai DOBRIN, M. Philippe DUPRAZ, Mme Isabelle GIRAUD, Mme Paule COHEN, Mme Marie-Ange FAURE, M. Kévin GOARNISSON, Mme Dominique GRANGER, M. Emmanuel BECKER, Mme Céline CHELTIEL, M. Henri COLOMB, Mme Ania BEZNIA et Mme Catherine YAHIAOUI SAUREL, membres du Collège des habitants.

M. Pascal HUREAU, Président du Comité de quartier.  
Mme Isabelle LEMÉE, Vice-présidente du Comité de quartier.  
M. Denis ROSSI, Représentant de l'association de quartier VILLAGE JEAN JAURES.  
M. Paul-André MOULY, Maire-adjoint aux Mobilités.  
M. Damien OBERLE, Directeur de la Valorisation des Espaces publics et des Mobilités.  
Mme Dalila ZEGAGH, Chef de projet (INGÉROP)  
M. Nicolas PORTZER, Chargé d'étude (INGEROP).  
M. Sébastien GOMES, Expert trafic (ALYCE)  
Mme Camille GENCO, Mme Virginie CANDUSSO et M. Williams TESTE, pôle Démocratie participative.

#### EXCUSES

Mme Anne-Charlotte GRÜNER, Représentante des commerçants du quartier.  
Mme Alice MAURER, M. Missoum MEBAREK, Mme Eve DELFINER, M. Jean-Charles RAULT, Mme Dominique DYE, M. Guillaume DALLERY et M. Antoine LOPEZ, membres du Collège des habitants.

#### ABSENTS

Mme Marine LE LOUARN et Mme Emilie ETOT, membres du Collège des habitants.

### RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Atelier de travail sur le « Plan de mobilité ».
- II. Compte rendu des commissions et focus groupe Sport.
- III. Grand Oral des Budgets participatifs.
- IV. Remarques et questions diverses.
- V. Signature de la charte.
- VI. Programmation des prochaines réunions et désignation de porte-parole pour la réunion publique de quartier.

## PREAMBULE

M. Pascal HUREAU demande si un participant à la réunion accepterait d'être secrétaire de séance afin de rédiger le compte rendu. M. Thibault D'HARCOURT accepte ce rôle. Le Pôle Démocratie participative le remercie, *a posteriori*, de la qualité du travail effectué.

## I. ATELIER DE TRAVAIL SUR LE « PLAN DE MOBILITE »

Monsieur Pascal HUREAU présente et invite Monsieur Paul-André MOULY, Maire adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public à nous présenter le plan mobilité de la Ville de Montrouge.

Monsieur Paul-André MOULY présente à son tour Monsieur Damien OBERLÉ, Directeur de la Valorisation urbaine qui l'accompagne, ainsi que le Cabinet INGÉROP, qui est en charge du plan mobilité et représenté par Madame Dalila ZEGAGH, Chef de projet et Monsieur Nicolas PORTZER, Chargé d'étude ainsi que de Monsieur Sébastien GOMES, Expert trafic pour le cabinet ALYCE.

Monsieur MOULY explique que la majorité municipale a souhaité présenter le Plan de Mobilité en amont aux membres des Comités de quartier pour échanger avec eux et obtenir leur avis sur les différentes propositions. Les remarques des Comités de quartier seront prises en compte et permettront la continuité du travail déjà effectué par le Cabinet INGÉROP ainsi que la consultation d'un certain nombre de partenaires comme la Ville de Paris, le Conseil Départemental, les associations comme MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette) pour la partie vélo et DEFIACCESS (association pour les non-voyants) pour la partie accès aux PMR. Tous ces partenaires ont fait remonter leur cahier des charges. La RATP a également été consultée : les contraintes liées à la largeur des bus et donc des voies sur lesquelles ils circulent sont à prendre en compte. L'objectif de ce Plan de Mobilité est de regagner de l'espace public pour végétaliser la ville, offrir des voies sécurisées aux modes actifs et apaiser Montrouge. M. MOULY invite les membres du Comité de quartier à écouter le travail du Cabinet INGÉROP et à participer au jeu des questions/réponses proposé sur les différents thèmes.

Le plan de mobilité est fait à l'échelle communale et a pour objectif d'apaiser les quartiers et leur circulation.

3 étapes:

1. Diagnostic réalisé (échanges avec IDF mobilités, RATP, Département, assos, etc. + comptage de véhicules (datant de 2018 car Covid ensuite) + sondages d'automobilistes.
2. Consultation des Comités de quartier (remontée de commentaires depuis les différentes commissions mobilité).
3. Présentation des préconisations.

=> A l'heure actuelle il n'est pas présenté d'objectif daté pour la complétude du projet.

- **Thème 1: Les conditions de circulation :**

Des enquêtes et des comptages de véhicules ont été réalisés pour faire un état des lieux du trafic routier à Montrouge.

A titre d'exemple, il semblerait que la circulation de transit (passage par Montrouge uniquement de personnes dont le point de départ ainsi que le point d'arrivée ne sont pas Montrouge) soit d'environ 30%.

Cette circulation de transit est avant tout orientée sur un axe Nord/Sud.

- **Focus Ville:**

Le Plan de Mobilité et la modification des règles de circulation par la commune ne peuvent être faits sur les axes départementaux (Brossolette et Briand) car ils sont gérés par le Département. Une discussion est forcément nécessaire avec cet acteur.

Une des propositions (qui semble actée) est la mise en sens unique de l'avenue de la République dans le sens Sud -> Nord.

L'objectif est de provoquer un report de trafic sur les axes départementaux Brossolette/Briand qui devraient chacun, selon l'étude, voir passer 115 à 150 véhicules de plus chaque jour et aussi un peu de report sur les axes secondaires de la ville.

Ainsi la circulation sur République ne se fera plus que dans un sens mais sur une file ce qui devrait laisser plus de place aux piétons et aux vélos.

- **Focus quartier Jean Jaurès :**

L'estimation du report de trafic dans le quartier Jean Jaurès est faible (Verdier: +10 véhicules par jour par exemple).

La proposition actuelle serait un passage à sens unique de certains axes secondaires : Bert (une petite partie actuellement en double sens), Périer (seule une petite partie est actuellement à sens unique) et Henri Barbusse.

Les rues sont assez étroites à Montrouge et cela devrait permettre d'apaiser la circulation et une meilleure circulation pour les vélos également.

- Question membre du Comité: *Quid de la place Jean Jaurès où la circulation est très compliquée aux heures de pointe du fait de l'organisation (uniquement des priorités à droite, etc.)?*
- Réponse Ingérop: *Les comptages ont été réalisés en 2018 c'est-à-dire avant le Covid mais également avant la nouvelle disposition.*

- Questions de membres du Comité: *Comment va-t-on résoudre le problème des embouteillages sur cette place? L'étude a été faite avec beaucoup de rues fermées autour de Montrouge (travaux près de Chatillon-Montrouge), comment pensez-vous que cela va faire évoluer le trafic?  
Les livraisons sont un gros problème (arrêts au milieu de la route, de la place, etc.).  
La D906 (Brossolette) est aussi un problème car après son passage à 1 voie pour les véhicules motorisés c'est un vrai problème.*
- Réponse: *La D906 est en effet problématique et la répartition des aménagements entre vélo/bus/voitures doit être tranchée par le Département.*

- **Thème 2: Les aménagements cyclables :**

Le constat partagé par tous est qu'il existe aujourd'hui plusieurs types d'aménagements différents, pas de continuité, etc.

Les RD920 et RD62 verront un aménagement cyclable qui a été décidé par le Département.

L'Avenue de la République va voir la mise en place d'un aménagement cyclable (après le passage à sens unique qui restera à 1 voie pour les véhicules motorisés).

- **Focus quartier Jean Jaurès :**

Des installations de pistes cyclables sont proposées, notamment à contre-sens de la circulation motorisée dans les zones 30 km/h (Pelletan, Arnoux, Perrier, Candas?)

Proposition d'installation de cédez le passage vélo aux feux lorsque cela est possible (existe beaucoup à Paris, etc.) Mise en place au sol de sas vélos?

Le stationnement à côté des passages piétons ne sera plus autorisé aux voitures (manque de visibilité des piétons) et pourrait être transformé en parking vélo.

Questions et remarques des membres du Comité de Quartier:

- *Un membre demande si la mise en place d'un stationnement en quinconce pour limiter la vitesse (chicane artificielle) est possible et compatible avec une piste cyclable -> Réponse: il existe des choses si cela est retenu mais attention au risque d'emportière*
- *Les pistes J. Jaurès ne sont pas assez visibles ce qui est dangereux, les plantes empiètent d'ailleurs beaucoup sur les pistes*
- *Un membre fait la remarque qu'il faudrait mieux modifier les choses pas-à-pas plutôt que de tout chambouler d'un coup*
- *Un membre propose de passer toutes les rues annexes à 30km/h (pas beaucoup d'impact sur les voitures car elles sont peu souvent à plus que 30), de bien indiquer les pistes cyclables (peinture ou marquage très visible)*

- *Le commentaire sur l'importance de la sécurité de tous est remonté, en particulier avec les 2 roues motorisés qui passent sur les pistes cyclables et parfois les trottoirs*

- **Thème 3: Valoriser les espaces publics / Zones 30 km/h :**

Toutes les communes alentour n'ont pas les mêmes règles en matière de limitation de vitesse (30 partout, 30 sur les axes secondaires, etc.)

La proposition pour la ville de Montrouge est le passage de tous les axes secondaires à 30km/h et le maintien de la limite à 50km/h sur les principaux axes communaux (Péri, République)

La vitesse sur les axes départementaux devrait vraisemblablement rester à 50km/h (décision du département).

Des questions sont posées aux membres du comité de quartier et en particulier pour la future réunion de la Commission Mobilité :

Que faire de la place en plus créée lors de la restructuration des rues ? Piste cyclable, piste piétonne, etc ?

Que faire aux abords des écoles?

Questions et remarques des membres du Comité de quartier:

- *Le nettoyage des rues est très bruyant. Réponse: il est nécessaire, de plus le remplacement du parc des nettoyeuses par des véhicules électriques est débuté mais sera long.*
- *Aux alentours du Stade Maurice Arnoux il n'y a aucun moyen de stationner correctement pour déposer des gens et c'est donc une zone très compliquée.*
- *Trop de monde utilise les pistes cyclables, en particulier les 2 roues motorisés.*
- *Il est important de ne pas tout miser sur le vélo car tout le monde ne peut pas l'utiliser (ex: une mère avec 3 jeunes enfants à déposer n'a pas beaucoup d'autres solutions réalistes que d'utiliser la voiture).*
- *Les zones 30 km/h semblent faire consensus*
- *Montbus: certaines personnes voudraient plus de Montbus mais ce n'est pas possible de changer vite car il s'agit d'un appel d'offre. Des comptages doivent être réalisés pour faire un état des lieux.*
- *Les places de stationnement en voirie vont-elles diminuer en quantité? Réponse: Oui mais le stationnement sous-terrain n'est pas complet (libre à 60% dans le quartier), cependant le point bloquant est clairement le tarif car beaucoup plus cher qu'en voirie.*
- Commentaires des membres de l'équipe de la Mairie: *la politique de livraison va être repensée complètement car le monde évolue vers plus de livraisons (point sur la taille des camions).*

- Membre de l'équipe de la mairie: *le passage des bus dans la rue Camille Pelletan a-t-il diminué? (car lettre envoyée au responsable RATP)*  
Réponse riverain: *non il y a toujours du trafic (réponse après 2 jours à faire attention sur ce point: il y en moins mais toujours beaucoup, plus spécialement le soir).*  
*Commentaire supplémentaire : beaucoup de passage des camions de Vallée sud (poubelle, encombrants, etc.) alors qu'il ne s'agit pas d'une rue de passage.*
- *Il est remonté que les coussins berlinois ne sont pas efficaces contre la vitesse et font énormément de bruit. Il faudrait les remplacer par d'autres dispositifs plus efficaces et ne plus en installer.*
- *Les zones 30 ne seront respectées que si des radars pédagogiques sont installés.*

- **Divers**

La suite des évènements sur ce sujet:

- Présentation à tous les comités de quartier.
- Échanges à poursuivre avec les acteurs (RATP, IDF Mobilité, etc.).
- Déclinaison des solutions.
- Présentation du plan de mobilité (pas de date prévue pour le moment).

La RATP communique sur un retard de 4min en moyenne sur la journée de ses bus sur la RD906 depuis l'installation des « Coronapistes » : ce sont des chiffres sur la journée mais le retard se cumule en fait entièrement sur les heures de pointe et donc l'impact est grand à ces heures.

Remarques et questions des membres du Comité de Quartier :

- *Une autre réunion entre le Comité et les équipes du projet ? -> La Commission Mobilité du Comité de quartier peut se réunir pour parler du sujet, les membres de l'équipe de la mairie disent pouvoir se rendre disponibles si besoin*
- Les membres du Comité demandent l'accès aux planches de présentation et aux diagnostics. Une consultation sera lancée auprès de l'ensemble des Montrougiens avec tous les éléments présentés en réunion de quartier. Ils sont disponible sur > [Plan de Mobilité - Montrouge - Démocratie participative \(ville-montrouge.fr\)](https://ville-montrouge.fr/plan-de-mobilite)

Le Cabinet INGÉROP et Monsieur Paul-André MOULY indiquent aux membres du Comité de quartier que s'ils ont de nouvelles questions, ils peuvent les formuler via l'adresse mail : [comitedequartier@ville-montrouge.fr](mailto:comitedequartier@ville-montrouge.fr)

Monsieur Pascal HUREAU et Mme Isabelle LEMÉE remercient le Cabinet INGÉROP, Monsieur Paul-André MOULY et Monsieur Damien OBERLÉ de leur participation et proposent aux membres du Comité de quartier de continuer l'ordre du jour.

N.B : En complément du compte rendu de Monsieur Thibault D'HARCOURT vous trouverez en annexe le document de synthèse réalisé par INGÉROP.

## II. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET DU FOCUS GROUPE SPORT

- Aucune Commission ne s'est réunie. Pour rappel, le Comité de quartier Jean Jaurès est composé de 3 commissions (Commission Incivilités et sécurité / Commission Animation et Solidarité / Commission Mobilité)

Rappel des équipes de la Mairie: l'objectif est que les Commissions se réunissent 1 à 2 fois entre chaque rencontre du Comité pour faire avancer leurs sujets.

- **Focus groupe Sport :**

Un petit nombre de membres du Comité de quartier Jean Jaurès s'est rendu au Focus groupe Sport afin de participer à des échanges et des ateliers sur le sport et sa pratique à Montrouge.

4 consultations ont lieu en tout : acteurs du milieu sportif (associations, clubs, etc.), les sportifs, les comités de quartier et les non sportifs.

La mairie a mandaté un cabinet de conseil afin d'animer ces consultations et de faire des recommandations pour la fin de l'année 2021.

Une étude est en cours auprès des habitants et vous êtes invités à y répondre (sur le site de la Mairie).

Résumé de l'étude au 15/09/21:

750 personnes ont répondu à ce jour au questionnaire (précision du Pôle Démocratie participative → 1660 personnes à la fin de l'enquête).

63% des répondants ont entre 26 et 44 ans et 73% des répondants sont des cadres ou professions intellectuelles supérieures alors que cela ne représente que 23% de la population de Montrouge.

Ont été abordés de nombreux sujets liés au sport et les axes de discussion ont porté sur les motifs de faire du sport (santé, bien être, convivialité, etc.), sur les différentes satisfactions à Montrouge aujourd'hui (propositions pour tous âges, tous sexes, tarifs relativement corrects, etc.), les différents souhaits (parcours sportifs, escalade, raquette, etc.) ainsi que la mobilité douce.

Ce qui ressort de nos discussions est que l'offre est assez satisfaisante à Montrouge mais que les principaux soucis sont : disponibilité des équipements, amplitude horaire des accès aux équipements et des activités, tarifs pratiqués au CAM, etc.

Il ressort également qu'il y a un réel problème de communication : peu de gens savent s'il y a ou non des activités proposées proche de chez eux -> La Mairie devrait, de l'avis de tous, faire un gros travail sur ce point (application mobile ?).

### III. GRAND ORAL DES BUDGETS PARTICIPATIFS

Un petit groupe de membres du Comité de Quartier s'est réuni pour décider ou non de la mise au vote des Montrougiens des projets présentés.

Cette année 68 projets ont été présentés et 33 (de moins de 100 k€ chacun) ont été retenus car jugés réalisables par les services de la ville. Un budget total de 300 k€ sera à partager entre les projets choisis par l'ensemble des Montrougiens lors du vote.

Voici un résumé des projets qui nous ont été présentés :

- Via Ferrara du grand Montrouge:

Parcours destiné aux jeunes enfants pour se décoller du sol, analyser les prises, etc. Pourrait être pensé avec un projet de salle d'escalade (discussions lors du Focus groupe Sport)

Le projet ne propose pas de lieu de mise en place, c'est important d'y penser  
=> OK pour présentation au vote des Montrougiens.

- Bancs en cercle autour des lampadaires urbains:

Il s'agit en fait de bancs en demi-cercle qui permettraient à une personne de se reposer quelques instants durant ses déplacements. Plutôt intéressant pour les PMR et les personnes âgées

Projet peut-être redondant avec les "assis-debout" installés dernièrement

Possibilité de faire un test sur certains lampadaires ?

Il semble important de vérifier comment cela pourrait-être mis en place (changement des lampadaires, emplois locaux, etc.)

=> OK pour présentation au vote des Montrougiens

- Aqualudo:

« Mettre de l'eau dans Montrouge »

Le projet vise à installer des jeux d'eau à Montrouge comme il en existe dans de nombreuses villes (Nantes, Bordeaux, etc.)

Bonne idée pour contrer les périodes de canicule, de plus les Soleillades axées sur le thème de l'eau ont montré l'intérêt et le succès de ce type d'installations aquatiques.

Plateforme aqualudique pour les 3-9 ans, équipée de jets d'eaux, brumisateurs, etc.

Quelques idées de lieux ont été abordées mais cela mérite une étude plus poussée. Attention tout de même: bruit important (comme toute activité d'enfant), consommation d'eau qui peut-être importante, frais de fonctionnements, etc.

=> OK pour présentation au vote des Montrougiens.

- Padel pour tous:

Le Padel est un sport de raquette à mi-chemin entre le tennis et le squash.



Le projet propose l'installation de terrains de Padel qui devraient certainement être intégrés dans un club.

Il existe des financements possibles (panneaux photovoltaïques sur le toit, etc.)

Localisation? Le CAM (attention tarifs!), Club Maurice Arnoux?

=> OK pour présentation au vote des Montrougiens.

- Itinéraires marche et vélo dans Montrouge:

Le projet part du principe que tout est atteignable à vélo ou à pied à Montrouge mais que, ne le sachant pas forcément, les gens prennent peut-être les transports en commun ou leurs véhicules.

L'idée est donc de mettre en place des affichages indiquant les directions et les temps de trajet à pied et à vélo

Cela pourrait également participer à rendre visible le patrimoine de Montrouge

Attention à ne pas surcharger la ville de panneaux.

=> OK pour présentation au vote des Montrougiens.

#### IV. REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES

- Ilot Marne / Brossolette:

Le projet de rénovation est en cours d'étude et les propositions devraient être présentées d'ici l'été prochain. Les riverains signalent des soucis de voisinage et des dépôts sauvages

=> L'équipe municipale insiste sur l'importance de contacter la Police Municipale pour régler les problèmes rencontrés (effectifs maintenant portés à 20 policiers municipaux).

- Bert/Pelletan:

Les riverains font remonter la présence encore régulière des jeunes (dont certains dealent) au croisement de la rue Camille Pelletan et Paul Bert.

La pizzeria au coin de ces rues est d'ailleurs fermée le soir en grande partie à cause des nombreuses nuisances qu'ils provoquent (bruits, consommation d'alcool, trafic, etc.) qui repoussent les clients.

=> L'équipe municipale rappelle que l'objectif est de décourager ces personnes de s'installer là et que plusieurs axes sont mis en place:

- Appels à la Police Municipale si besoin pour intervention
- Nécessité claire de faire faire plus de passages de la Police dans cette zone
- La Mairie pense que l'ouverture de l'Atelier des Jardinier (fin octobre) devrait faire évoluer la situation en amenant de l'activité le soir.

- Les caméras:

Au croisement Pelletan/Bert les nuisances sont réalisées sous la caméra existante ce qui semble montrer que cela ne sert pas à grand-chose.

=> L'équipe Municipale annonce que les caméras ont été changées l'été dernier afin de procurer une bien meilleure résolution. Le CSU de la ville transmet maintenant également les images à la Police Nationale.

- Aide possible au SDF du quartier?

Cette personne semble vraisemblablement avoir besoin de soins pensent plusieurs habitants.

=> L'équipe Municipale informe que de l'aide à déjà été proposée à cette personne et qu'elle l'a refusée. Il n'est pas possible de la forcer contre son gré.

- Suite au décès de Madame Michèle Lecomte, qui va la remplacer en tant que représentant des entrepreneurs dans le Comité de Quartier ?

=> Pas encore de remplaçant désigné

## V. SIGNATURE DE LA CHARTE

Tous les membres présents sont invités à signer la Charte de fonctionnement des Comités de quartier.

## VI. PROGRAMMATION DES PROCHAINES REUNIONS ET DESIGNATION DE PORTE-PAROLLES POUR LA REUNION PUBLIQUE DE QUARTIER

Réunion publique de quartier prévue le 1er décembre à 19h à l'Hôtel de Ville. Les porte-paroles du Comité seront Mme Anne-Sophie VALENTIN et M. Jérôme PEYROU

La prochaine réunion du Comité de Quartier aura lieu en janvier 2022 et devrait être une réunion plénière réunissant les 6 Comités de quartier.

## CONCLUSION

Mme Isabelle LEMÉE et M. Pascal HUREAU remercient les participants pour leur présence et la qualité des débats et mettent fin à la réunion à 22h00.

## COMPTE RENDU REUNION

<b>OBJET :</b>	<b>AMO pour le plan de mobilité de la ville de Montrouge Comité de quartier – Jean Jaurès</b>
<b>DATE :</b>	<b>20/09/2021 – 18h30</b>

Date : <b>20/09/2021</b>	Auteur : <b>Dalila ZEGAGH</b>	Nbre de pages : 5
Référence du document :	PM Montrouge - CR Comité de quartier – Jean Jaures	Indice : V1

<b>PARTICIPANTS :</b>	
<i>Nom</i>	<i>Entité ou Société</i>
Paul-André MOULY	Ville de Montrouge – Adjoint au Maire aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public
Camille GENCO	Ville de Montrouge – Responsable du service Démocratie Participative
Damien OBERLÉ	Ville de Montrouge – Directeur de la Valorisation des Espaces publics et des Mobilités
Pascal HUREAU	Ville de Montrouge – Président du Comité de quartier Jean Jaurès
Isabelle LEMEE	Ville de Montrouge – Adjointe au Président du Comité de quartier Jean Jaurès
Sébastien GOMES	Alyce – Expert trafic / circulation
Dalila ZEGAGH	Ingérop – Chef de projet
Nicolas PORTZER	Ingérop – Chargé d'études
Membres du Comité de quartier Jean Jaurès	

<b>DIFFUSION :</b>
Participants + excusés

<b>ANNEXE :</b>
Support de présentation

## Synthèse des échanges

### Présentation de la démarche :

Les **objectifs du Plan de Mobilité et le contenu de l'étude en cours sont présentés** (cf. présentation ppt). Les points suivants sont précisés :

- Le **diagnostic a été réalisé à partir de différentes données disponibles** sur le territoire, dont des données statistiques concernant les caractéristiques socio-économiques du territoire et les flux domicile-étude/ flux domicile travail (INSEE), les données de trafics journaliers, etc.
  - Des **comptages ont été réalisés à différentes périodes** : avant la crise sanitaire (en 2018) et après le premier déconfinement (juin 2020). Compte-tenu du caractère instable des trafics depuis le début de la crise sanitaire, les comptages réalisés peuvent toujours être critiqués mais ils ont le mérite de donner une tendance des usages, en ayant notamment précisé que la ville fait l'objet de moins de 30% de flux de transit (correspond aux flux n'ayant ni pour origine, ni pour destination Montrouge).
  - **Les différents projets prévus** dans le territoire ont également bien été pris en compte.
- Bien que le diagnostic prenne en compte les différents projets prévus dans la ville et les territoires limitrophes, le **Plan de Mobilité ne sera pas figé** : il devra évoluer pour prendre en compte les différentes évolutions qui auront lieu dans la ville et à proximité.
- L'objet des comités de quartiers est de recueillir les attentes des différents quartiers. La concaténation à l'échelle de la commune nécessitera probablement **des arbitrages pour permettre de proposer un système de déplacements cohérent à l'échelle de la ville**. Il s'agit notamment de recueillir les besoins ressentis à partir de la pratique de la ville en tant qu'usagers, pour compléter les données déjà exploitées pour réaliser cette analyse.

### Thème 1 – circulation

Une **synthèse des enjeux de circulation** ainsi que les choix actés à l'échelle de la ville et les sujets ouverts pour le quartier de Jaurès sont présentés (cf. support de présentation). Les points suivants sont discutés :

- Des interrogations sont soulevées concernant **l'aménagement réalisé sur l'avenue Jean-Jaurès** :
  - **Il constitue un axe structurant pour la ville**, car il permet de distribuer les flux vers les différents quartiers vers les pôles générateurs, dont le siège du Crédit Agricole qui regroupe 9000 salariés ;
  - Des **comptages récents seraient intéressants** pour apprécier les impacts depuis la réalisation des travaux ;
  - **Le carrefour Jaurès**, récemment réaménagé, intégrant une zone de rencontre (20 km/h), avec priorité à droite, **ne fonctionne pas et génère de nombreux dysfonctionnements** dans la circulation de la ville (remontées de file...). Une sécurisation du carrefour est demandée, non pas en raison de l'accidentologie générée (a priori faible) mais en raison des impacts subits par les nombreux usagers.
- La principale cause **de la congestion est générée par le traitement des intersections** ;
- La **circulation de certains axes à double sens est dangereuse**, compte-tenu de la configuration des voies réduites, non adaptées à la circulation à double sens ;
- **La mise à sens unique de la section de la rue Barbusse située entre Jaurès et Marcel Sembat** est discutée. Le double sens permet notamment le dépôt et la reprise des enfants aux écoles.
- **Une réflexion devrait être menée sur la circulation des flux de camions et des livraisons**. Les tonnages des camions entrant dans la ville doivent être révisés, en menant cette réflexion à l'échelle du territoire, en concertation avec les commerçants, pour permettre de retenir des mesures adaptées aux besoins des livraisons et assurer une cohérence des mesures retenues avec les autres communes du secteur.

## Synthèse des échanges

- **L'axe Maurice Arnoux dispose d'une offre de stationnement insuffisante**, notamment pour permettre aux parents de déposer leurs enfants à l'école, ce qui génère des dysfonctionnements dans la circulation du secteur.
- **Les conditions de circulation sur la rue Camille Pelletan sont difficiles**, du fait de la circulation des bus pour rejoindre le centre-bus alors qu'ils ne sont pas en service commercial. Ce point sera remonté à la RATP (courrier transmis par la ville cet été et échange prévu sur ce sujet prochainement).

## Thème 2 – aménagements cyclables

Une **synthèse des enjeux relatifs aux aménagements cyclables** ainsi que les choix actés à l'échelle de la ville et les sujets ouverts pour le quartier de Jaurès sont présentés (cf. support de présentation). Les points suivants sont discutés :

- Le Plan de Mobilité doit **permettre de donner la place à tous les modes**, notamment au vélo. Il est actuellement dangereux de circuler dans la ville à vélo ;
- Certains **aménagements cyclables présents dans la ville doivent être repensés**.
  - Les **aménagements cyclables existants sont souvent peu respectés**, du stationnement voiture y est souvent constaté. Ils sont **souvent empruntés par les scooters**, qui génèrent des conflits d'usages avec les cyclistes ;
  - Certains séparateurs aménagés pour séparer les espaces **cyclables génèrent des inondations** ;
  - Sur l'axe Jean Jaurès, le revêtement de sol de l'aménagement cyclable est peu visible pour les piétons. Il génère des conflits d'usages entre cyclistes et piétons. Des plantes débordent ponctuellement sur l'aménagement cyclable ;
  - **L'aménagement existant sur la rue Camille Pelletan** n'est pas satisfaisant (bande cyclable suggérée avec des pictogrammes vélos peints au sol) ;
- L'avenue de la République ne dispose **pas d'offre de stationnement vélo pour permettre un arrêt des cyclistes chez les commerçants** situés sur l'axe ;
- Sur la rue **Maurice Arnoux**, les **déplacements à vélo risquent d'être difficile à long terme**, avec le report de trafic de l'avenue Pierre Brossolette (RD906) suite à la mise en service du tramway ;
- Le sujet de l'aménagement cyclable **sur la RD906 est discuté**. Il est précisé que l'axe dépend du Département des Hauts-de-Seine.
- Un participant demande s'il est possible de **réaliser des aménagements cyclables tout en permettant du stationnement voiture en quinconce sur un axe** pour limiter la vitesse des véhicules et le trafic de transit. La ville et INGEROP précise que cela est possible si l'aménagement est bien pensé en amont. L'enjeu est de limiter le risque d'« emportierage » pour éviter la collision entre les cyclistes et les portières de voiture en stationnement.
- Les **aménagements cyclables se limitant à des pictogrammes vélos sur la chaussée ne sont pas suffisants** pour assurer la sécurité des cyclistes sur les grands axes
  - Un aménagement dédié est nécessaire pour matérialiser la séparation **de la circulation automobile** (des séparateurs peuvent être mis en place à condition de réfléchir à la circulation des eaux pluviales) ;
  - Les aménagements cyclables doivent être suffisamment sécurisés pour permettre aux **jeunes de se déplacer à vélo en autonomie et en sécurité** ;
- Les **différents usagers de la route** (automobilistes, cyclistes et piétons) ne prêtent pas suffisamment attention aux autres usagers, notamment pour les tourne-à-gauche ;
  - Le **manque de visibilité des cyclistes circulant sur la voirie** (aménagées ou sans aménagement), au niveau des entrées chartières des grandes entreprises telles que le siège du CA Agricole est souligné.
  - Il convient de prévoir **un travail de sensibilisation auprès des différents usagers de la route**.

## Synthèse des échanges

### Thème 3 – valorisation des espaces publics / attentes du plan de Mobilité

Une **synthèse des enjeux relatifs à la valorisation des espaces publics** et aux autres sujets à travailler dans le cadre du Plan de Mobilité sont présentés (cf. support de présentation). Les points suivants sont discutés :

- Si des aménagements cyclables sont réalisés sur les grands axes, il convient effectivement de prévoir de **développer des zones 30 dans la ville** ;
- Compte tenu de la configuration de la commune (2 km/ 2km), **la réduction de la vitesse à 30 km ne générera pas de rallongements de temps de parcours conséquents pour les usagers**, d'autant qu'en pratique, la vitesse est réduite du fait de la congestion et du caractère urbain de la commune ;
- **L'installation de coussins berlinois pour ralentir la vitesse de circulation des automobilistes n'est pas souhaitée** : leur présence génère d'importantes nuisances sonores avec la circulation des bus et des camions. Ces dispositifs sont contournés par les motos, dont la vitesse de circulation n'est donc pas ralentie ;
- **L'installation de « radars pédagogique »**, bien que couteux, est demandée dans les secteurs à enjeux (proximité des écoles par exemple) pour permettre aux automobilistes de se rendre compte de leur vitesse de circulation ;
- Le Plan de Mobilité propose des solutions pour améliorer le fonctionnement de la circulation motorisée, des livraisons et des cyclistes. Il devrait **également proposer des mesures pour renforcer l'usage des transports en commun et du covoiturage**. Une part importante des déplacements depuis Montrouge est réalisée en voiture, alors que l'offre de transports collectifs est adaptée.
- Plusieurs participants expriment **le souhait que l'offre de Montbus soit renforcée**. Ce service devrait permettre à des habitants de réaliser des courts trajets dans la ville en bus, notamment pour rejoindre les stations de métro de Mairie de Montrouge et de Barbara.
  - La ville précise que la **ligne est gérée par l'Établissement Public Territorial (EPT) Vallée Sud Grand Paris** (intercommunalité). La ligne a fait l'objet d'un appel d'offre et le service ne peut être révisé à très court terme (période d'exécution du contrat) ;
  - Des **réflexions sont actuellement menées pour réviser la desserte de la ville** pour proposer une offre adaptée aux besoins des habitants. Des comptages sont notamment prévus pour connaître les usages de la ligne et identifier les tronçons à renforcer ;
  - En première approche, le **service serait à renforcer seulement à certaines heures** de la journée (en période de pointe du matin de 8h à 10h et en période de pointe du soir, de 17h à 20h) ;
- Les participants demandent si le Plan de Mobilité prévoit de proposer des mesures allant générer des **modifications de l'offre de stationnement**.
  - La ville répond que **60% de l'offre disponible en souterrain n'est actuellement pas occupée**, une part du stationnement proposée au sein des entreprises telles que le Crédit Agricole est également disponible ;
  - La réflexion doit être menée à l'échelle de la ville car **l'offre est inégale entre les différents quartiers**. Par exemple, dans le quartier Boileau construit après la réforme du PLU dispose d'une offre plus importante pour les logements ;
  - Une **mise en relation entre les besoins/ les usages et l'offre disponible est nécessaire** (tarifs, mutualisations, gardiennage...). Pour mener cette réflexion de fond, une étude dédiée sera réalisée en 2022.
- La ville fait l'objet de différentes évolutions. Il est **important de ne pas être trop ambitieux dans les mesures à mettre en œuvre, mais de les décider et de les appliquer de manière progressive** afin de bien observer les différents impacts, en commençant par la mise à sens unique de l'avenue de la République et des actions qui s'y rattachent, et en marquant un temps d'arrêt avant de mettre en œuvre les autres mesures.

## Synthèse des échanges

### Poursuite de la démarche

- Les participants souhaitent **poursuivre les échanges sur le plan de mobilité**. Des échanges seront menés dans le cadre de la Commission « Mobilité ».
- Les participants **souhaitent disposer d'éléments du diagnostic**, notamment des enjeux / besoins exprimés par l'association MBD, pour réfléchir aux solutions à mettre en œuvre.
- **Une « boîte à idées » sera par ailleurs mise à disposition des membres des comités de quartier** pour recueillir les différentes suggestions. Cette boîte à idée sera créée à l'issue de la tenue des différents comités de quartier, afin de répondre aux différentes demandes exprimées.